

# Connaître son fournisseur d'énergie, son contrat et optimiser ses choix

Fiche élaborée avec l'Agence Régionale Energie Climat, janvier 2022

## Description

Depuis le début des années 1990, la Commission européenne a progressivement ouvert les marchés de l'énergie des États membres. En conséquence, les offres d'électricité disponibles se sont considérablement développées, donnant naissance à une multitude de nouveaux fournisseurs d'énergie.

Il peut être difficile de s'y retrouver sur le marché des fournisseurs d'énergie, mais la variété des offres disponibles peut vous permettre de trouver un contrat adapté aux besoins de votre établissement tout en envisageant de vous fournir en une énergie provenant de sources durables.

Depuis peu, la majorité des fournisseurs d'énergie proposent une option pour un contrat d'énergie « verte ».

Afin de se distinguer, les fournisseurs ont développé des offres spécifiques visant à être plus compétitifs. Certains insistent sur le caractère « vert » de leur énergie, d'autres mettent l'accent sur la qualité du service client et des conseils fournis, tandis que certains proposent la possibilité de bénéficier d'une offre d'électricité personnalisée.

Pour la plupart des contrats professionnels, les fournisseurs travaillent sur la base d'un modèle B2B, ce qui signifie que vous passez directement un contrat avec le fournisseur pour l'énergie de votre hôtel. Dans certains cas, les professionnels peuvent choisir de faire appel à un prestataire de services énergétiques, qui sera l'intermédiaire avec le fournisseur pour les négociations contractuelles.

La négociation d'un nouveau contrat d'électricité peut être l'occasion d'optimiser votre facture d'électricité mais aussi d'identifier les possibilités de réduction de votre consommation. Plus précisément, l'optimisation de la puissance maximale du contrat en fonction des besoins de l'hôtel peut être l'occasion de réaliser des économies. De plus, votre fournisseur d'énergie peut proposer des services tels que des audits de consommation d'énergie ou des conseils en matière d'économies d'énergie. Il peut ainsi vous aider à éliminer les pertes d'énergie identifiées.

### THÈME

Gestion de l'énergie

### OBJECTIF

Connaître sa consommation d'énergie

### PRATIQUE

Connaître son fournisseur d'énergie, son contrat et optimiser ses choix

### DIFFICULTÉ



## Étapes à suivre pour mettre en œuvre la pratique

**Créer un groupe de travail** comprenant le personnel responsable des achats, le référent-énergie désigné de l'hôtel et un membre de la direction.

**Lire les termes et conditions de votre contrat actuel** ainsi que les factures d'électricité ou de gaz. Ils doivent fournir des informations sur le schéma tarifaire appliqué, la puissance contractuelle maximale, les sources de production d'électricité au cours de l'année précédente, dont la part d'électricité provenant de sources renouvelables.

**Déterminer les besoins** immédiats, à moyen et long terme en répondant aux interrogations suivantes :

Est-ce que je peux optimiser ma facture d'électricité ?

Est-ce que je peux changer mon schéma de tarification ?

La puissance maximale souscrite est-elle en adéquation avec les besoins réels de mon hôtel ?

Est-ce que je veux passer à une offre d'électricité verte ?

Quels sont les services d'assistance et de conseil supplémentaires que je souhaite pour la gestion énergétique de mon établissement ?

Il est particulièrement important que le contrat donne accès à des précisions sur la consommation réelle tout comme son historique. Ces informations sont indispensables pour envisager une optimisation de sa consommation. Prenez contact avec votre fournisseur si vous ne trouvez pas ces informations sur vos factures.

**Vérifier si la puissance contractuelle maximale est dimensionnée aux besoins réels de l'établissement.** La puissance souscrite détermine la quantité maximale d'électricité qui peut être utilisée simultanément par les équipements électriques.

Pour calculer la puissance maximale et minimale nécessaire, vous pouvez mesurer la puissance de tous vos appareils électriques, puis considérer quels appareils fonctionneront simultanément et additionner la puissance de ces appareils. Il s'agit alors de la puissance minimale.

**Si vous souhaitez changer de fournisseur d'énergie,** il est recommandé d'utiliser un service en ligne pour comparer les différentes offres et fournisseurs d'électricité et de gaz sur le marché. Ils proposent des informations sur le coût de l'abonnement, le coût de la consommation et les caractéristiques des différents fournisseurs d'énergie, y compris sur les offres d'énergie « verte ». S'il existe de nombreux sites web qui proposent ces services en ligne, la plupart des États membres ont mis en place un site « officiel » de comparaison des offres d'énergie. En France : <https://comparateur.energie-info.fr/compte/profil>

Lors de la comparaison des différentes offres, il est recommandé de ne pas se focaliser uniquement sur les prix mais de regarder également leur évolution, le service client, les modes de paiement, les frais de retard, etc. Dans le cas d'une offre combinée électricité et gaz, le prix de l'électricité et du gaz doit être comparé séparément, car certaines offres peuvent être moins chères pour une énergie et plus chères pour une autre. Regardez toujours le prix du kWh et de l'abonnement et non les mensualités proposées par les fournisseurs qui ne sont que des estimations de votre facture annuelle.

Une fois que vous avez choisi l'offre qui correspond le mieux à vos besoins, changer de fournisseur d'énergie est gratuit : le nouveau fournisseur vous aide généralement à résilier votre ancien contrat.

## Parties prenantes à impliquer

- Direction
- Personnel responsable des achats
- Référent énergie
- Fournisseur d'énergie

## Aspects financiers

### Coûts

Coûts de personnel liés au temps consacré à cette pratique. Le changement de fournisseur d'énergie ou d'offre ne représente pas de coûts supplémentaires. Cependant, la souscription à une offre d'énergie « verte » peut être plus chère qu'une offre classique

### Réduction des coûts

Renégocier son contrat d'énergie peut entraîner une réduction des coûts, notamment en réduisant la puissance maximale souscrite ou en diminuant le coût du kWh d'électricité ou du m<sup>3</sup> de gaz.

## Suivi de la mise en œuvre

Suivi de l'évolution des prix de l'électricité et du gaz, suivi de la consommation réelle d'énergie de l'établissement. Les factures d'électricité fournissent des informations sur les sources de production d'électricité commercialisées par votre fournisseur, ce qui vous permet de suivre l'évolution de la part des énergies renouvelables.

## Ressources

<https://www.arec-idf.fr/>

[https://www.energie-info.fr/fiche\\_pratique/je-souhaite-changer-de-fournisseur-deelectricite-ou-de-gaz-naturel/](https://www.energie-info.fr/fiche_pratique/je-souhaite-changer-de-fournisseur-deelectricite-ou-de-gaz-naturel/)

[https://www.energie-info.fr/fiche\\_pratique/comment-comparer-les-offres-deelectricite-et-de-gaz-naturel/](https://www.energie-info.fr/fiche_pratique/comment-comparer-les-offres-deelectricite-et-de-gaz-naturel/)